



Grand Paris

N° CA-33/2025

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE DU 10 OCTOBRE 2025**

Le 10 octobre 2025 à 15h00,

Les membres du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat "VALLÉE SUD HABITAT", dûment convoqués le 30 septembre 2025, se sont réunis en salle du 9^{ème} étage au siège du Territoire Vallée Sud – Grand Paris, 28 rue de la Redoute à Fontenay-aux-Roses, sous la Présidence de Monsieur Yves COSCAS, Président de l'Office.

Étaient présents avec voix délibérative : Yves COSCAS, Christine QUILLERY, Patrice RONCARI, Patrick WIDLOECHER, Sandrine DANDRE, Martine BAGDASSARIAN, Anthony REYNAUD, Zaneta WOZNIAK, Rahma GHIATOU, Jean-François COUET, Mauricette MERIGOT-DURBAN, Marcelle ABDELNOUR, El Miloud ZERIOUH.

Étaient absents excusés ayant donné pouvoir : Nadège AZZAZ à Patrick WIDLOECHER, Jean-Didier BERGER à Yves COSCAS, Lounes ADJROUD à Christine QUILLERY, Véronique DE LA TOUANNE à Sandrine DANDRE, Christophe RENDU à Patrice RONCARI, Vincent GAUDIN à Anthony REYNAUD.

Étaient absents excusés : Michel VENEAU, Jean-Robert DELLOYE, Malika BELARBI, Daniel PIEDDELOUP, Sabine DIDELOT.

Était présent avec voix consultative : Pierrick SPERY, DRIHL 92.

Assistaient également : Véronique ALBERT, Directrice Générale ; Choukri TRABELSI, Directeur Général Adjoint ; Lionel PIERE, Directeur des Finances ; Giuseppe ROMÉO, Directeur de la Maîtrise d'Ouvrage et du Patrimoine ; Audrey ADHOUEH JAMGOTCHIAN, Assistante de la Direction Générale.

Objet : Réalisation d'un contrat de prêt d'un montant total de 6 825 713,30 € consenti par la Caisse des Dépôts et Consignation pour le financement d'une opération en réhabilitation de 120 logements locatifs situé allée de Flandre – Bourcillièr à Clamart.

VALLEE SUD HABITAT

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 OCTOBRE 2025

DELIBERATION

Objet : Réalisation d'un contrat de prêt d'un montant total de 6 825 713,30 € consenti par la Caisse des Dépôts et Consignation pour le financement d'une opération en réhabilitation de 120 logements locatifs situé allée de Flandre – Bourcillière à Clamart.

Le Conseil d'Administration,

Vu la lettre d'offre de la Caisse des Dépôts et Consignation en date du 9 septembre 2025,

Entendu l'exposé de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,
dont 2 « Ne Prennent pas Part au Vote » (Sandrine DANDRE et Anthony REYNAUD),
adopte :

Article 1 : Retiens l'offre de la Caisse des Dépôts et Consignation en date du 9 septembre 2025.

Les caractéristiques financières sont :

Proposition n°1 - 1 prêt(s)

Offre CDC				
Caractéristiques	PAM			
Enveloppe	-			
Montant	6 825 713,3 €			
Commission d'instruction	0 €			
Durée de la période	Semestrielle			
Taux de période	1,14 %			
TEG1	2,29 %			
Phase de préfinancement				
Durée du préfinancement	6 mois			
Index de préfinancement	Livret A			
Marge fixe sur index de préfinancement	0,6 %			
Taux d'intérêt du préfinancement	Livret A + 0,6 %			
Règlement des intérêts de préfinancement	Paiement en fin de préfinancement			
Mode de calcul des intérêts de préfinancement	Equivalent			
Base de calcul des intérêts de préfinancement	Exact / 365			
Phase d'amortissement				
Durée	35 ans			
Index²	Livret A			
Marge fixe sur index	0,6 %			
Taux d'intérêt	Livret A + 0,6 %			
Périodicité	Semestrielle			
Profil d'amortissement	Echéance prioritaire (intérêts différés)			
Condition de remboursement anticipé volontaire	Indemnité actuarielle sur courbe SWAP (J-40)			
Modalité de révision	DL			

Phase d'amortissement (suite)				
Taux de progressivité de l'échéance	0 %			
Taux plancher de progressivité des échéances	0 %			

Article 2 : Autorise la Directrice Générale de Vallée Sud Habitat, à signer le contrat de prêt pour un montant de 6 825 713,30 €.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat « VALLÉE SUD HABITAT ».

Le Président,
Maire de Clamart,
Vice-Président du Territoire
Vallée Sud – Grand Paris,

Yves COSCAS



Vu pour être certifiée conforme à l'original
Publiée ou notifiée le 17 octobre 2025
Reçue en Préfecture le 17 octobre 2025
Certifiée exécutoire le 17 octobre 2025
Par application de la loi du 22 juillet 1982


Véronique ALBERT
Directrice Générale